



Lettre du SNUipp Isère : Mardi 15 juin 2010

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

Cette lettre en format PDF sur le lien :

http://38.snuipp.fr/IMG/pdf/2010_06_15_Lettre_du_SNUipp_Isere.pdf

**Jeudi 24 juin Grève nationale intersyndicale public/privé
contre le démantèlement de nos retraites**

**Préavis départemental : mouvement et affectation des
stagiaires**

Mille raisons de réussir le 24 juin :

<http://38.snuipp.fr/spip.php?article799>

Un écho des cours spécial est en cours d'acheminement

Tous en grève le 24 juin : manifestations à 10 heures dans tout le département

Arrivée de la déclaration d'intention avant lundi 21 minuit (poste ou fax)

**Tous les documents nécessaires (déclarations d'intention, lettres au parents, tract
départemental pour les manifestations...) sur : <http://38.snuipp.fr/spip.php?article799>**

■ Préavis de grève départemental :

**Nouvelles règles du mouvement et situation générée par le mode
d'affectation des stagiaires PE dit « master ».**

**Le 24 juin, en étant en grève vous pourrez aussi dire à madame l'Inspectrice
d'Académie votre refus de son mode de gestion des personnels :**

- Un mouvement opaque et inéquitable

- Mouvement départemental : obligation de faire des vœux géographiques, casse des cadres collectifs au profit d'une individualisation des traitements, éclatement des barèmes, affectations à titre définitif sur des vœux contraints, affectations à titre définitif lors de la seconde phase du mouvement, regroupement des postes fractionnés dans les écoles affectés au second mouvement au détriment des TRS.
- Affectations des PE stagiaires : affectations à l'année sur des postes réservés et sur les postes des collègues en congé maternité et congé longue maladie.
- Désignation des enseignants maîtres d'accueil temporaires : alors que cette forme de compagnonnage rétrograde est prévue sur la base du volontariat, il apparaît que nombre de « volontaires » sont en fait désignés par les IEN et ce accompagné de fortes pressions. Ça n'est pas acceptable : volontariat signifie que l'on est libre de refuser !

- Affectations des PE stagiaires à la rentrée : sur quels postes ?

De nombreuses collègues nous ont appelé s'inquiétant d'informations venant des IEN : les collègues en congé maternité ou longue maladie ne retrouveraient pas leur poste à leur retour, celui-ci étant attribué pour l'année à un PE stagiaire. De notre côté, nous n'avons, en tant que représentants du personnel, reçu aucune information officielle de la part de l'Inspection académique concernant ces projets.

Si vous êtes concernés par ces informations, merci de nous en avvertir en précisant bien vos coordonnées et le nom de votre école à : snu38@snuipp.fr

Ces motifs s'ajoutent, bien évidemment, aux motifs signifiés au niveau national par les fédérations syndicales de l'éducation s'inscrivant dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle.

Ce préavis de grève concerne tous les personnels enseignants des établissements du premier degré de l'Isère pour la date du jeudi 24 juin 2010.